COMMUNE DE
MÉZIÈRES FR

BUDGET 2027
Changement du taux d'imposition

Objet :	Changement du taux d'imposition, personnes morales
Message :	Suite à l'ajustement des impôts sur les personnes physiques en 2026, et afin d'aligner les taux des personnes morales et physiques, le conseil communal propose de remonter le taux d'imposition des personnes morale à 0.93.
Durée :	Indéterminée